**Tandems pédagogiques**

**Cahier des charges**

**Objectifs des Tandems**

Dans le contexte de la crise sanitaire qui occasionne confinement(s), incertitudes concernant les stages des étudiant.e.s de didactique du FLE et isolement tant des étudiant.e.s-professeur.e.s des Masters de l’UA que d’apprenant.e.s de FLE de par le monde, il est proposé la mise en place de tandems entre des étudiant.e.s-professeur.e.s angevin.e.s et des apprenant.e.s de FLE d’universités partenaires.

Ces tandems consistent en des temps d’échange à l’oral ou des activités conduits par les étudiant.e.s-professeur.e.s angevin.e.s selon un programme et des contenus discutés avec les enseignant.e.s titulaires habituel.le.s des apprenant.e.s de FLE des établissements partenaires.

Ces temps d’échanges étudiant.e.s-professeur.e.s/apprenant.e.s ne viennent pas remplacer les cours assurés par les enseignant.e.s pour la continuité pédagogique mais sont conçus comme un renfort et/ou une autre voie pour favoriser et renforcer la pratique de la langue française, partager des aspects de la culture française et francophone et créer du lien social pour rompre l’isolement suscité par les diverses réponses à la crise sanitaire.

**Mise en place du projet**

Chaque tandem est constitué d’un.e ou plusieurs étudiant.e.s-professeur.e.s et d’un.e ou plusieurs étudiant.e.s-apprenant.e.s. Les modalités de constitution de chaque tandem sont discutées au préalable au cas par cas. Le tandem est co-encadré par un.e enseignant.e didacticien.ne de l’UA et une.e enseignant.e de FLE de l’établissement partenaire.

**Rôles des formateurs**

* De l’UA : ils sont chargés d’informer les étudiant.e.s-professeur.e.s des modalités du dispositif, du contexte d’enseignement-apprentissage du FLE dans l’établissement partenaire, de la mise en place des tandems, de leur régulation, de leur suivi, de la valorisation de cette expérience.
* De l’établissement partenaire : ils sont chargés de faire connaitre les besoins, les niveaux en français en référence au CECRL, la langue d’origine et les coordonnées des apprenant.e.s, ainsi que la progression, les outils et documents utilisés dans les cours, les exigences pédagogiques (langagières et/ou culturelles), les formes des interactions (priorité à l’oral, à l’exercisation, supports recommandés...), la durée et la fréquence des rencontres, la durée de l’expérience.

Pour l’Université d’Angers comme pour chaque établissement partenaire, un.e référent.e du projet sera désigné.e, qui coordonnera les tandems (affectation des étudiant.e.s-professeur.e.s aux étudiant.e.s-apprenant.e.s, mise en relation avec les enseignant.e.s titulaires responsables des cours de FLE dans les établissements partenaires, suivi et régulation...).

* Pour l’UA : **Maeva TOUZEAU**
* Pour l’établissement partenaire Université Mohamed Boudiaf de M’Sila :**Souad ATOUI-LABIDI**

**Conduite des activités**

Les activités seront menées par le biais des outils numériques choisis en accord avec les enseignant.e.s de FLE des établissements partenaires, les apprenant.e.s et les étudiant.e.s-professeur.e.s. Un questionnaire servira à recenser les choix.

L’usage des coordonnées de chaque participant.e sera cadré par une charte limitant son utilisation

* Aux horaires fixés par les deux parties du tandem.
* Aux contenus pédagogiques et conversations réalisées selon les modalités pratiques adoptées par chaque tandem à des fins de pratique du français d’usage courant dans le respect de la personne. Les sujets seront soigneusement choisis par les étudiant.e.s-professeur.e.s. Toute difficulté rencontrée pourra être signalée aux référent.e.s du projet
* À la durée définie pour chaque tandem entre l’établissement partenaire et l’UA.

**Forme et contenus des activités proposées**

Les activités sont autant que possible ritualisées, donc proposées toutes les semaines les mêmes jours, à la même heure (durée et fréquence à définir), sous une forme facilement repérable par l’apprenant.e.

Pour l’UA, un espace Moodle sera spécifiquement dédié à la mise en place et au suivi des tandems.

Un journal de bord tenu par l’étudian.e-professeur.e tiendra à jour les jours et horaires des rencontres, les contenus abordés, les difficultés rencontrées, les solutions trouvées, les améliorations proposées... Ce journal de bord, qui prendra la forme d’un wiki sur l’espace Moodle dédié, participera de la valorisation des tandems pour les étudiant.e.s-professeur.e.s des Masters de l’UA.

A l’issue de l’expérience, un bilan sera demandé aux étudiant.e.s-professeur.e.s côté UA et aux apprenant.e.s des établissements partenaires (charge auxdits établissements de le concevoir, le diffuser et l’exploiter).

**Réserves et précautions**

Les étudiant.e.s et les établissements partenaires des deux côtés s’engagent à respecter la confidentialité des éléments portés à leur connaissance dans le cadre de la mise en place du tandem.

Les activités veilleront à écarter les sujets qui pourraient être choquants, polémiques (par exemple les faits religieux, la vie sentimentale et intime…) ou éloignés des principes républicains et laïques qui régissent l’école et l’enseignement universitaire en France.

**Dispositions complémentaires**

Pour chacun des partenariats, des points supplémentaires pourront être discutés pour préciser et opérationnaliser la mise en œuvre des tandems, par exemple (liste non exhaustive) :

* Adaptation des tandems en fonction des étudiants-professeurs M1 ou M2
* Mode de valorisation pour les étudiants-professeurs et les étudiants-apprenants (intégré dans le stage, intégré dans une UE ou un cours, un atelier, un projet, nombre d’ECTS etc.)
* Scénarios : empan des scénarios possibles, cadre (variété etc.) ; par exemple 1 étudiant de master pour 1 groupe d’apprenants, des binômes 1 étudiant de master pour 1 apprenant, des duos d’étudiants de master pour 1 groupe d’apprenants, etc.
* Désignation d’un.e coordinateur/-trice parmi les étudiant.e.s-professeur.e.s
* Évaluation
* Comptes-rendus apprenant.e.s à compléter par les étudiant.e.s-professeur.e.s
* Carnet de bord apprenant.e.s à compléter pour garder trace de leur progression (à l’initiative de l’établissement partenaire)
* Degré d’autonomie des étudiant.e.s-professeur.e.s (programmation, choix des supports, des activités, des modalités, évaluation etc.)
* Degré d’autonomie et de participation des étudiants
* Suivi pédagogique (assiduité, implication, rendu des travaux...)
* …

**Nom et prénom de l’étudiant de master DDL :**

**Mon suivi de l’apprenant n°1**

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Nom et prénom de l’apprenant suivi: …………………………………………………….** |
| **Contenu pédagogique** | **Déroulement de la rencontre** | **Mon ressenti** | **Difficulté (s) à souligner** |
| Rencontre 1Date:………………...Heure:………….Durée de la rencontre: …... |  |  |  |  |
| Rencontre 2Date:…………………....Heure:………….Durée de la rencontre: ……. |  |  |  |  |
| Rencontre 3Date:…………………..Heure:………….Durée de la rencontre: ……. |  |  |  |  |

**Nom et prénom de l’étudiant de master DDL :**

**Mon suivi de l’apprenant n°2**

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Nom et prénom de l’apprenant suivi: …………………………………………………….** |
| **Contenu pédagogique** | **Déroulement de la rencontre** | **Mon ressenti** | **Difficulté (s) à souligner** |
| Rencontre 1Date:………………...Heure:………….Durée de la rencontre: …... |  |  |  |  |
| Rencontre 2Date:…………………....Heure:………….Durée de la rencontre: ……. |  |  |  |  |
| Rencontre 3Date:…………………..Heure:………….Durée de la rencontre: ……. |  |  |  |  |

**etc.**